Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-502025-DE

ROSNOËN

COMMUNE DE ROSNOËN
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

Délibération 50/2025

Date de publication : 17 décembre 2025

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **mardi 16 décembre 2025** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice: 13 Présents: 09 Votants: 09

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – Mme MAGUEUR – Mme LANCIEN - M. MARC – Mme. PORTIER – M. AUFFRET - M. MORIZUR - Mme OUMBICHE

Absents avec procuration :

Absents sans procuration : Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER, M. RANNOU

Secrétaire de séance : M. AUFFRET

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

50/2025 Location du logement communal – 1 Place de l'église

Considérant que la commune est propriétaire d'un logement situé au 1 Place de l'église et qu'il relève du domaine privé communal, que ce logement est actuellement vacant et peut être mis en location.
Ce logement T3 est mis à usage d'habitation, la location est sous forme d'un bail d'habitation pour une durée de 3 ans renouvelable
Le loyer mensuel est fixé à 407 €, révisable dans les conditions prévues par la réglementation applicable. Un dépôt de garantie sera perçu correspondant à un mois de loyer.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT :

D'autoriser la location

De Fixer les conditions essentielles du bail

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer le contrat et choisir le locataire

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-502025-DE

ADOPTENT :

A l'unanimité

Affiché le 17 décembre 2025

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSCOFF (Finistère)

Le secrétaire
M.AUFFRET